

Les denturologistes de France se reconnaissent dans les revendications des prothésistes ,avec quelques variantes ,qui sont: (2)

La séparation des actes.

La séparation des actes est effective depuis que nous avons le monopole de la fabrication les seuls fabricants de dispositifs médicaux sur mesures ,invasifs ,non actifs.(livre deuxième du CSP, conception, mise sur le marché et mise en service)

Le patient consommateur a le droit de choisir le fabricant de ses prothèses.

Le patient consommateur a le droit de payer directement le fabricant pour son travail, et le dentiste pour les soins reçus. Il y a donc séparation des actes Les prescripteurs dument qualifiés sont les médecins, les ORL, les stomatologistes ainsi que les dentistes.

En conséquent ,il n'est pas utile de demander aux pouvoirs public un droit que nous possédons déjà.

Le prothésiste dentaire quelle que soit sa spécialité doit être incorporé en tant que para-médical dans le code de la santé publique.

Pendant 10 ans ne plus former des prothésistes dentaires FUTURS CHOMEURS.

La création d'un tarif de base des prothèses dentaires

La création d'un contrat obligatoire entre le dentiste et le fabricant, contrat incluant une clause obligeant, l'une ou l'autre parti de respecter un certain délais en cas de rupture de contrat.

La denturologie n'est pas une fin en soi, nous sommes prêt a rester dan la famille des prothésistes ,quelle qu'en soit le vocable (prothésistes dentaires cliniciens ,denturo, dento-prothésiste, prothésistes appareilleur libre, denturist....) a la condition qu'une formation spécifique soit intégrées au BAC prothèse, débouchant sur notre spécialité.

La création du corps d'hygiéniste dentaire.

Depuis presque trente ans les denturologistes de France attendent ce mouvement d'union libérateur, les dirigeants conscients de leur responsabilités ne doivent pas passer a coté de la chance qui leur est offerte, au travers du mécontentement actuel des prothésistes dentaires.

Devant la crise que traverse la profession en métropole et dans les territoires d'outremer Nous demandons a l'union des patrons prothésistes dentaires la création d'une table ronde réunissant toutes les parties concernées .

Les denturologistes sont disponibles jours et nuits.

Michel Benhaim